



**ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
EURO-MÉDITERRANÉENNE**



**Réunion du Groupe de travail 4 sur
Financement de l'Assemblée et révision du règlement de l'APEM**

**Mercredi, 28 Juin 2006
09h30 - 12h30 / 14h30 - 17h30
Paris**

DOCUMENT DE TRAVAIL

**QUESTIONNAIRE SUR LES RESSOURCES
FINANCIERES POTENTIELLES POUR UN FUTUR
BUDGET DE L'APEM**

Le mandat du Groupe de travail, comme il a été décidé lors de la réunion du Bureau de l'APEM du 24 mai 2005 à Bruxelles, comprend, parmi d'autres thèmes relatifs à l'amélioration des règles de procédure de l'APEM, la question des ressources financières nécessaires en vue de garantir un budget propre à l'Assemblée et permettant un accord sur la création d'un secrétariat permanent.

Le Président du Groupe de travail a proposé, lors de la réunion du GT du 18 octobre 2005, que le budget de l'Assemblée soit établi sur la base de contributions apportées par les Parlements représentés à l'Assemblée. Suivant cette proposition, les contributions devraient être fondées sur le principe de proportionnalité et sur un partage équitable.

1. *Êtes-vous d'accord pour que le financement des activités de l'APEM provienne de contributions des Parlements membres dans la perspective d'établir, à moyen terme, un budget de l'APEM?*

Oui **Non**

2. *Êtes-vous d'accord pour que ces contributions soient partagées équitablement entre les deux rives de la Méditerranée, en prenant en compte le fait que les partenaires méditerranéens peuvent bénéficier de fonds MEDA provenant du budget communautaire pour prendre en charge la participation des membres des Parlements aux activités de l'APEM ?*

Oui **Non**

Si Oui à la question ci-dessus:

Pour les délégations européennes:

a. Êtes-vous d'accord pour que 1/3 de la contribution de la composante européenne soit pris en charge par le Parlement européen et que 2/3 le soient par les Parlements nationaux des pays membres de l'UE, en fonction du PIB de chaque pays ?

Oui **Non**

Pour les délégations du Sud et de l'Est de la Méditerranée:

b. Êtes-vous d'accord pour que la contribution de la composante du Sud et de l'Est de la Méditerranée soit partagée entre les Parlements nationaux en fonction du PIB de chaque partenaire ?

Oui **Non**

Si Non, voir la question 3.

3. *Êtes-vous d'accord pour que la composante européenne prenne en charge 2/3 de la contribution globale nécessaire et que la composante du sud et de l'est de la Méditerranée en prenne 1/3 en charge ?*
Êtes-vous favorable à un autre ratio que celui mentionné ci-dessus ?

Oui **Non** **Autre**
(indiquez, svp)

Si Oui à la question ci-dessus :

Pour les délégations européennes:

a. Êtes-vous d'accord pour que 1/3 de la contribution de la composante européenne soit pris en charge par le Parlement européen et que 2/3 le soit par les Parlements nationaux des pays membres de l'UE, en fonction du PIB de chaque pays ?

Oui **Non**

Pour les délégations du Sud et de l'Est de la Méditerranée:

b. Êtes-vous d'accord pour que la contribution de la composante du Sud et de l'Est de la Méditerranée soit partagée entre les Parlements nationaux en fonction du PIB de chaque partenaire ?

Oui **Non**

4. *Êtes-vous d'accord pour que le financement global basé sur ces contributions couvre également le coût de la mise en place et du fonctionnement d'un secrétariat permanent de taille réduite ?*

Oui **Non**

Si Oui:

ENTIEREMENT **EN PARTIE**
(indiquez svp)

Si Non: précisez svp

5. *Selon vous, quel devrait/pourrait être le mécanisme à envisager pour recueillir ces contributions ?*

.....
.....
.....
.....
.....
.....

6. *Avez-vous d'autres suggestions ?*

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Délégation: